NOTICE HISTORIQUE

SUR LA VIE ET LES TRAVAUX

DE

L.-Cl. CADET - GASSICOUR,

De l'Académie des Sciences et du Collége de Pharmacie de Paris, de l'Académie impérial des Curieux de la Nature, de celles de Lyon et de Toulouse, de la Société de Médecine de Bruxelles, etc.

PAR P.-F.-G. BOULLAY,

Pharmacien, des Sociétés de Médecine et de Pharmacie de Paris, etc.

A PARIS,

Chez GAGNARD, Imprimeur, rue du Lycée, N.° 8.

AN XIV. — (1805.)

NOTICE HISTORIQUE

SUR

L.-Cl. CADET-GASSICOUR,

Lue à la séance publique de la société de pharmacie de Paris, le 28 brumaire an 14.

Chargé d'exprimer nos regrets et ceux de tous les amis des sciences, sur la perte d'un confrère célèbre, j'ai senti l'insuffisance de mes moyens. Mais persuadé que mes propres sentimens pourraient me tenir lieu d'éloquence, j'ai oublié ma faiblesse, et je viens remplir l'honorable fonction que vous m'avez confiée.

Louis-Claude Cadet-Gassicour naquit à Paris le 24 juin 1731. Son père, chirurgien de Paris, arrière-neveu du fameux *Vallot*, médecin de Louis XIV, avait publié un ouvrage estimé sur les maladies scorbutiques, et il exerçait son

état avec distinction, lorsqu'il fut enlevé par une mort prématurée; ne laissant à sa veuve, avec treize enfans en bas âge, que sa réputation et l'exemple des vertus domestiques. L'un de ses amis, M. DE SAINT-LAURENT, vint au secours de cette famille intéressante, et il en fut le principal appui. Un plein succès a couronné ses soins : les enfans de son ami sont devenus les siens, et tous se sont distingués dans la carrière qui leur fut destinée.

Le jeune GASSICOUR, arrivé à l'âge où l'on doit sérieusement songer à établir avec la société entière ces rapports qui assurent et l'existence de l'un et les avantages de tous, embrassa la pharmacie, dont il reçut les premières leçons chez Geoffroy.

A l'âge de 22 ans, il obtint au concours la place d'apothicaire-major des Invalides.

Chargé, en 1757 et dans les années suivantes, d'examiner les élèves destinés

au service militaire, il fut nommé inspecteur des hôpitaux sédentaires des armées françaises en Allemagne, et ensuite apothicaire-major de l'armée d'Espagne sous les ordres du PRINCE DE BEAUVEAU.

En 1759, dans cette enceinte même, Louis-Claude CADET fut reçu membre du collége de pharmacie de Paris. L'étendue de ses connaissances, l'exactitude scrupuleuse qu'il apporta dans la préparation des médicamens, donnèrent un accroissement rapide à son établissement commercial, le firent connaître comme habile chimiste, et lui ouvrirent, en 1766, les portes de l'académie des sciences. Il était déjà membre de l'académie impériale des curieux de la nature depuis 1761, et il devint successivement l'associé correspondant des académies des sciences et arts de Lyon, de celle de Toulouse, de la société de médecine de Bruxelles, etc.

La plupart des travaux de M. CADET sont consignés dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris*, dans le *Journal de Physique*, et dans d'autres recueils académiques.

Il a publié, en 1755, l'analyse chimique d'une eau minérale vitriolique découverte à *Passy*, et de nouvelles expériences pour en retirer un précipité bleu, alors communément appelé *bleu de Prusse*. Le *Journal des Savans*, du mois d'octobre de la même année, a rendu un compte satisfaisant de ces deux opérations.

En 1759, il analysa les dragées de KEISER, conjointement avec M. PIA : leurs expériences sont imprimées à la fin du second volume des *Tumeurs d'*ASTRUC, page 115.

Il fit des observations, en réponse à BEAUMÉ, sur le mercure, sur le précipité *per se*, sur la réduction des chaux métalliques et sur la préparation de

l'éther. Il a beaucoup perfectionné et rendu facile la fabrication en grand de ce dernier produit, en prouvant que l'acide sulfurique déjà employé à le former, pouvait encore servir à l'éthérification de nouvelles quantités d'alcool.

Conjointement avec MACQUER et LAVOISIER, il fit des expériences qui mirent hors de doute la combustibilité du diamant. Il aperçut l'enduit charbonneux dont se couvre ce corps singulier par sa combinaison avec une première proportion d'oxigène. La belle expérience du savant GUYTON-MORVEAU a confirmé depuis ce phénomène de combustion, et prouvé que le diamant est au charbon pur, ce qu'un métal, ou tout autre corps combustible, est à ses oxides.

A ces mémoires, qui suffiraient seuls pour placer leur auteur parmi les chimistes distingués, on doit ajouter ceux dont il enrichit successivement les

volumes de l'académie des sciences. Les plus remarquables de ses mémoires sont les suivans :

L'analyse chimique d'une lave du Vésuve.

L'examen du charbon de terre de *Sévrac*, en *Rouergue*, composé de charbon végétal fossile, mêlé de vitriol martial, en partie cristallisé dans ce charbon.

L'analyse de l'eau minérale de l'*abbaye de Fontenelle en Poitou, près la Roche-sur-Yon*, avec des observations précieuses sur la sélénite.

Des expériences intéressantes sur la bile de l'homme et des animaux.

L'examen d'une source minérale trouvée à *Vaugirard*.

Des observations sur une dissolution nitrique de mercure, distillée avec de l'esprit-de-vin rectifié, dont le produit traité par l'alcali fixe du tartre, fournit de l'alcali volatil, ainsi qu'une huile d'une odeur bitumineuse. Ce résultat, qui

devait paraître fort extraordinaire dan un temps où les principes constituan de l'acide nitrique, de l'ammoniaque e même de l'alcool, étaient absolumen inconnus, a jeté quelque jour sur leu composition.

Il a fait l'examen des substances conte nues dans l'eau de la *Grotte du Chien en Italie.*

Une suite d'expériences sur l'encr sympathique de HELLOT, pouvant servi à l'analyse du Cobalt.

L'histoire d'une liqueur fumante tiré de l'arsenic, examinée depuis par THE NARD.

La découverte d'encres sympathique par les acides vitriolique et marin, pa l'eau régale, le vinaigre et le cuivre.

Un mémoire sur la terre foliée d tartre.

Enfin, des expériences sur le bora tendantes à démontrer un principe cui vreux arsenical et la présence d'une terr

vitrifiable dans cette substance saline, dont la nature n'est pas encore aujourd'hui parfaitement connue.

On a trouvé parmi les notes de M. Cadet, des expériences faites dans l'intention d'acidifier l'étain; résultat probable, mais auquel on n'est point encore parvenu.

L'auteur de tant de travaux était le doyen des chimistes de l'académie des sciences à l'époque où les progrès de la révolution amenèrent la destruction de ce corps savant. M. Cadet n'a point fait partie de *l'institut national*. Cette espèce de disgrace commune à beaucoup d'autres hommes très-célèbres, dont les titres étaient incontestables, avait vivement affecté notre collègue jusqu'à la fin de sa vie; il ne pouvait toutefois la considérer que comme une injustice, puisqu'alors même, honoré de la confiance du gouvernement, il travaillait, avec ses anciens confrères de l'académie, au départ du

métal des cloches et au titre des monnaie
nationales.

Souvent consulté par les magistrats
il montra dans ces circonstances un zèl
toujours égal à son désintéressement.

Appelé un jour au tribunal crimine
pour donner son avis dans une affair
d'empoisonnement causé par du vin, i
reconnut que ce vin avait été adouci pa
une proportion considérable d'*oxide d*
plomb; mais il supposa que l'accusé l'avai
fait sans intention de nuire. La loi étai
précise, la déclaration seule du fait con
duisait l'accusé à l'échafaud. A cette épo
que les procédures criminelles ne per
mettaient pas une défense contradictoir
comme aujourd'hui. Placé entre son de
voir et sa conscience, M. Cadet déclar
que le vin était fortement *lithargiré*
mais en même temps, il envoya au pro
cureur général deux ouvrages, *revêtu*
d'approbation, et avec privilége du Roi
dans lesquels, parmi beaucoup d'autre

prétendus secrets, les auteurs indiquaient la *litharge* comme un moyen innocent de raccommoder les vins. Le tribunal comprit les conséquences d'un pareil envoi, et l'accusé examiné de plus près, en fut quitte pour une peine légère.

Deux jeunes Chinois, fils de mandarins, étant venus en France sous le règne de LOUIS XV, le Roi voulut qu'on leur enseignât la chimie; ils furent adressés à M. CADET qui remplit dignement cette tâche, et reçut en témoignage de la satisfaction du monarque, la collection complette des mémoires de l'académie des sciences.

Lorsque LOUIS XVI le nomma son commissaire près la manufacture de porcelaines de Sèvres, M. LE DUC DE LA ROCHEFOUCAULT fut chargé de le lui annoncer. M. CADET n'avait pas demandé cette place, qu'il savait au contraire vivement desirée par un de ses collègues *

* M. DUMARETS, de l'*Institut*.

moins fortuné que lui ; il répondit à M. de la Rochefoucault : « Je suis » pénétré, M. le duc, des bontés du » Roi, mais je sens que la faveur qu'il » m'accorde est une disgrace pour un » savant estimable qui, par le genre de » ses travaux, mérite mieux cette place. » Souffrez que je l'accepte, avec la con- » dition que ce digne académicien me » sera adjoint, et recevra seul les émo- » lumens attachés au titre que le Roi » daigne me donner, et que je conserve » comme un témoignage honorable de » sa confiance. »

Le duc applaudit à ce désintéressement, et le Roi consentit à nommer un commissaire de plus. Le savant désigné par M. Cadet en reçut le titre et les appointemens, sans savoir qu'il les devait à son collègue.

Le trait suivant n'offre pas moins d'intérêt.

Pressé d'examiner le remède qu'un

charlatan nommé DACHER débitait sous le nom d'*eau fondante*, *stomachique*, *anti-dartreuse*, et n'y ayant rien trouvé de dangereux, M. CADET consentit à donner par écrit le résultat de son analyse: mais le charlatan joignit ce certificat à un pompeux éloge imprimé du remède, qu'il distribua avec profusion. Ce misérable parvint à vivre pendant dix ans du mal qu'il fesait tous les jours. Enfin un médecin, témoin des cruels effets *de l'eau Dacher*, en envoie une bouteille à M. CADET; celui-ci l'examine de nouveau, est indigné d'y trouver du *sublimé corrosif* à grande dose, au lieu des substances *inactives* que lui avait présenté sa première analyse; et par une note qu'il fit insérer dans le journal de Paris, il s'empressa de rétracter un premier certificat surpris à sa bonne foi. DACHER, furieux d'être démasqué, intenta un procès criminel, dont l'issue ne fit qu'ajouter au mépris pour le charlatan.

Il fut condamné aux dépens, et prit la fuite, laissant sa femme et ses enfans, non-seulement dans l'impossibilité de payer les frais du procès, mais encore sans nuls moyens d'existence. Ces malheureux délaissés n'implorèrent point envain la pitié de M. CADET, qui consentit à payer cent louis ou mille écus, l'avantage d'avoir purgé la société d'un empoisonneur.

Un simple habitant de la campagne vint de grand matin pour consulter M. CADET. Celui-ci, habitué à traiter avec une égale politesse les hommes de tous les rangs et de tous les états, l'accueille de la manière la plus affectueuse, l'écoute et répond à ses questions avec une complaisance infinie. Le consultant, aussi étonné que satisfait, se retire. Le même soir un équipage s'arrête devant la pharmacie, c'était celui DU DUC DE CRILLON; il venait se faire reconnaître pour le modeste malade si bien accueilli le matin, et

proposer à M. CADET une amitié qui n'a cessé qu'avec la vie DU DUC. Le résultat de cette épreuve, à-la-fois honorable et flatteur pour notre confrère, fait également l'éloge des deux personnages.

M. CADET avait peu de goût pour les arts d'agrément; le théâtre l'ennuyait; la musique le flattait sans l'intéresser. Il fuyait les fêtes, les concerts, les danses, le jeu. Il ne se plaisait qu'auprès de ses livres ou dans son laboratoire. Il ne concevait pas le plaisir qu'on goûte à la campagne, et jamais il ne fut tenté d'acquérir une propriété rurale. Cependant il aimait les artistes, recherchait leur société et ne perdait jamais l'occasion de les obliger. Il fit enseigner à ses frais le dessin à trois jeunes gens peu fortunés qui montraient de la disposition pour les arts. Il plaça l'un d'eux près de M. l'ABBÉ CHAPPE, astronome chargé par l'académie des sciences de faire des observations en *Californie*. Ce jeune homme y

fut témoin de la mort de son savant maître ; il crut devoir le peindre dans ses derniers momens. Le tableau d'une scène si touchante se voit dans une des salles de l'*institut*. L'autre devint un graveur distingué , et le troisième un architecte habile.

Peu d'années avant sa mort, M. CADET soutenait la famille d'un sculpteur et celle d'un peintre, tous deux recommandables par leur probité et leurs talens , mais trop indigens pour sortir de l'obscurité.

Répandre ses bienfaits était pour lui plus qu'un besoin , c'était une passion qu'il lui fut facile de contenter ; car du bénéfice de sa pharmacie résultait , surtout dans les dernières années de sa vie, une grande aisance.

Il a toujours repoussé le luxe et a laissé peu de fortune à son fils unique, émule et héritier de ses talens ; il l'aimait tendrement et il lui disait souvent : « Je » serais bien fâché , mon ami, que tu

» fusses assez riche pour te croire dis-
» pensé de travailler. Si je te regardais
» comme un sot, je thésauriserais pour
» toi; mais je t'estime assez pour penser
» que tu aimes mieux que je te laisse
» des amis que des rentes. »

Il aimait peu les grands, quoiqu'il en fût très-bien accueilli. LOUIS XV lui témoigna souvent une considération particulière, et l'admit deux ou trois fois dans ses entretiens privés. LE MARÉCHAL DE RICHELIEU, M. DE BAUVEAU, M. DE PAULMI, LES DUCS DE LA ROCHEFOUCAULT, ET DE CHAULNES, LE COMTE DE LAURAGAIS étaient ses amis plus que ses protecteurs.

Parmi les académiciens, ceux avec qui il était principalement lié, étaient MM. MACQUER, GUETTART, LAVOISIER, COULOMB, PARMENTIER, LALANDE ET FOURCROI. Ces savans formaient sa société habituelle et chérie.

Secondé par un associé estimable, son

parent et son ami, M. DEROSNE, il pouvait plus facilement s'abandonner au penchant qui l'entraînait vers la culture des sciences. Ce fut, peut-être, sa vie sédentaire qui prépara la maladie grave à laquelle il a succombé. Sur la fin de l'an 7, il éprouva dans la région des reins et de la vessie, des douleurs d'une violence et d'une continuité insupportables. Aussi-tôt qu'il fut reconnu qu'elles étaient produites par la présence d'une pierre, le malade en exigea et en soutint l'extraction avec un courage extraordinaire : mais il y eut de la témérité dans une opération aussi précipitée; on n'avait pris aucune précaution contre une humeur goutteuse vague qui, au quatrième jour, détermina la gangrène. M. CADET est mort le 25 vendémiaire an 8, à l'âge d'environ 69 ans.

Si les talens de l'homme de bien, si les larmes de ses proches et de ses amis, n'ont pas eu le pouvoir de reculer le

terme de son existence; votre intention, messieurs, en lui décernant un éloge au milieu de vous, a, sans doute, été de le faire en quelque sorte survivre à lui-même, dès que vous consacrez, pour l'exemple et le bonheur de tous, le souvenir de ses travaux et de ses vertus.
